

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Matière : Finances
locales

Sous matière :
Subventions

OBJET :
MISE EN
ACCESIBILITE
TRAVERSEE
PIETONNE-ECOLE
DAUDET RUE DE
LA MISERICORDE
- 1^{ère} TRANCHE -
DEMANDE DE
SUBVENTION

LE NOMBRE DE CONSEILLERS
MUNICIPAL EN SERVICE EST
DE 11

RENDU EXECUTOIRE

CONVOCATION CONSEIL
EN DATE DU : 07.11.2018

AFFICHAGE EN DATE
DU : 07.11.2018

PUBLICATION DE LA
PRESENTE EN DATE
DU : **21 NOV. 2018**

Séance du Conseil Municipal du 13 novembre 2018,

Le Conseil Municipal de la Commune de CASTELNAUDARY

légalement convoqué s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Patrick MAUGARD, Maire,

Présents : GREFFIER Philippe, GIRAL Hélène, DEMANGEOT François, CATHIA A-
LEGUEVAQUES Nicole, SOLI Philippe, RATABOUIL Jacqueline, GUIRAUD Philippe,
BATIGNE Brigitte, TAURINES André, ZAMAI Giovanni, BESSET Jacqueline,
GARRIGUES Michel, BOUILLEUX Denis, ESCAFRE Elisabeth, CHABERT Sabine,
SOULIER Agnès, BUSTOS Jean-Paul, LINOUE Stéphane, CHOPIN Marie-Christine,
THOMAS Guy, ISSALYS Jeanne, THOMAS Eric,

Formant la majorité des Membres en exercices.

Procurations :

Mme GUILHEM Evelyne donne procuration à M. DEMANGEOT François,
M. GRIMAUD Bernard donne procuration à M. Denis BOUILLEUX,
M. VERONIN-MASSET Jean-François donne procuration à M. GARRIGUES Michel,
Mme RUIZ Patricia donne procuration à M. GREFFIER Philippe,
Mme BARTIIES Chantal donne procuration à Mme GIRAL Hélène,
Mme EL. KAHAZ Sarah donne procuration à M. TAURINES André,
Mme THOMAS-DAIDE Hélène donne procuration à M. LINOUE Stéphane,
Mme POUPEAU Nathalie donne procuration à M. BUSTOS Jean-Paul,
M. RATABOUIL Michel donne procuration à Mme BATIGNE Brigitte,

Absents :

M. CASTILLO Jean-Claude,

Secrétaire : Mme CHABERT Sabine,

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal dans la continuité de la
réfection des rues Déjean et Foch, de réaliser l'aménagement de la rue de la
Miséricorde en plusieurs tranches de travaux.

Les travaux consistent au réaménagement complet des trottoirs de la rue de
Dunkerque jusqu'à l'intersection de la rue Dejean en intégrant un plateau
traversant au droit de l'école Daudet afin de sécuriser les traversées piétonnes
mais également en intégrant l'enfouissement du réseau télécom aérien.

Dans le cadre de ces travaux l'accès et la sécurité seront mis en avant pour les
élèves de l'école primaire A. Daudet.

La première tranche de travaux est estimée à 115 446,00 euros H.T.

Cette opération peut prétendre à une participation du Conseil Régional.

En conséquence, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de présenter
une demande de subvention auprès du Conseil Régional.

Après avis de la Commission des Finances en date du 8 Novembre 2018,

Il convient de délibérer sur le plan de financement suivant :

DEPENSES H.T.		RECETTES H.T.		%
Aménagement de la chaussée et des trottoirs		Conseil Régional :	34 633.80	30
		Ville de Castelnaudary	80 812.20	70
TOTAL	115 446.00	TOTAL	115 446.00	100

**LE CONSEIL MUNICIPAL
APRES AVOIR DELIBERE**

APPROUVE le programme de cette opération tel que défini ci-dessus par Monsieur le Maire.

AUTORISE Monsieur le Maire à solliciter une subvention auprès du Conseil Régional.

PRECISE que les crédits relatifs aux travaux seront inscrits au BP 2019.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont les membres présents signé au registre.
Pour extrait conforme au registre.

La convocation du Conseil Municipal et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés à la porte de la Mairie conformément aux articles R2121-7 du CGCT et L2121-25 du CGCT.

CASTELNAUDARY, le 13 novembre 2018.



Le Maire,


Patrick MAUGARD